



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-90

Séance publique du

26 mai 2014

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140526-46043-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 27 mai 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : AUTORISATION VENTE OUVRAGES " AIX EN ARCHEOLOGIE "

Le 26 mai 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20 05 2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Maurice CHAZEAU à Madame Reine MERGER, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE.

Secrétaire :

Monsieur Jean-Marc PERRIN donne lecture du rapport ci-joint.



07.03

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2014

Nomenclature : 7.10
Divers

RAPPORTEUR : M. Jean-Marc PERRIN

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : AUTORISATION VENTE OUVRAGES " AIX EN ARCHEOLOGIE " - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2013.566 du 17 octobre 2013, la Ville a adopté l'unité fonctionnelle pour l'édition d'un ouvrage destiné au public, sur les découvertes archéologiques des vingt cinq dernières années.

A l'issue du marché à procédure adaptée résultant de cette décision, le groupement SNOECK / GBL Communication a été retenu pour un montant de 23 000 euros TTC, porté dans la décomposition du prix global et forfaitaire.

L'ouvrage publié comprend 450 pages environ et réunit les contributions scientifiques de plus de soixante dix spécialistes, au nombre desquels plusieurs membres de la Direction Archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence. Il rend compte des principales découvertes archéologiques réalisées sur le territoire de la commune, au cours des vingt cinq dernières années.

Aux termes du marché, l'éditeur est chargé d'assurer la diffusion de l'ouvrage - mille exemplaires au maximum - dans le circuit des librairies, pour un prix public fixé à 35 euros TTC.

Mille autres exemplaires seront réservés à la Ville d'Aix-en-Provence, la date de livraison étant prévue au plus tard le 20 juin 2014.

Parmi ces exemplaires, 350 exemplaires sont susceptibles de faire l'objet d'une vente par la Ville, à l'occasion des différentes manifestations en lien avec l'activité de la Direction Archéologie.

Ils pourront, en particulier, être cédés lors des journées de l'Association Nationale des Archéologues des Collectivités Territoriales (ANACT) qui se dérouleront à Aix-en-Provence en partenariat avec l'Office du Tourisme, les 26 et 27 juin 2014, puis lors des expositions, conférences et autres événements à caractère patrimonial ou scientifique (journées du patrimoine, journées de l'archéologie etc...)

C'est pourquoi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DONNER** votre accord pour la vente de 350 exemplaires de cet ouvrage au prix public de 35 euros TTC dans les conditions ci-dessus mentionnées,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à procéder à l'encaissement desdites ventes.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27 05 2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)